

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 28 février 2024

Date de l'affichage de la convocation : 28 février 2024

En exercice : 13

Présent(s) : 10

Absent(s) : 3

Pouvoir(s) : 1

Le douze mars deux mil vingt-quatre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en la salle Olivier DASSAULT, sous la présidence de Régis VANDEWALLE, Maire.

Présents : PETIT Emeline, CHANTRELLE Fabienne, DORTU Nadine, SCHNEIDER Christian, REZONJA Philippe, JOSSELIN Valéry, BREGEARD Michel, RICHARD Thierry, MATHYS Mickaël

Absents excusés : LEPILLET Sonia

Absents : FLAMAND Isabelle, WINDERICKX Jean-Luc

Secrétaire de séance : JOSSELIN Valéry

Pouvoirs : LEPILLET Sonia donne pouvoir à VANDEWALLE Régis

Date de publication en ligne :

➤ **OBJET : Compte de gestion et compte administratif 2023 de la commune**

Le Conseil Municipal examine le compte de gestion de l'exercice 2023, présenté par Madame LIEURE Annie, receveur municipal du Service de Gestion Comptable de St-Just en Chaussée, et déclare qu'il n'appelle ni observations, ni réserves de sa part.

Monsieur Michel BREGEARD, doyen d'âge de l'assemblée, présente le compte administratif de l'exercice 2023 qui se présente comme suit :

Section de Fonctionnement :

Dépenses 345 595.17 €

Recettes 408 901.56 €

Excédent de l'exercice 2023 63 306.39 €

Résultat de l'exercice 2023 :

8 086.07 €

Section d'Investissement :

Dépenses 196 677.00 €

Recettes 141 456.68 €

Déficit de l'exercice 2023 - 55 220.32 €

Le compte administratif 2023 est approuvé à l'unanimité sans Monsieur le Maire qui n'a pas pris part au vote, ni sa procuration.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire,
Régis VANDEWALLE

